



Département de la GIRONDE  
Arrondissement de Blaye  
**MAIRIE**  
de  
**CUBZAC LES PONTS**  
33240 CUBZAC LES PONTS  
Téléphone : 05 57 43 02 11  
Télécopte : 05 57 43 92 47  
Email : mairie@cubzaclesponts.fr  
Site : www.mairie-cubzaclesponts.com

Nombre de membres en exercice : 19  
Quorum (art. L.2121-17 du CGCT) : 10  
Nombre de membres présents : 17  
Nombre de membres représentés : 2  
  
Nombre de suffrages exprimés : 19  
Pour : 19  
Contre : -  
Abstentions : -  
  
Date Convocation : 15/06/2020  
Date d'affichage de la convocation : 15/06/2020  
Délibéré par le Conseil Municipal  
À Cubzac les Ponts, le : 22/06/2020

Envoyé en préfecture le 03/07/2020  
Reçu en préfecture le 03/07/2020  
Affiché le - 3 JUIL. 2020  
ID : 033-213301435-20200622-2020\_36-DE

**Délibération n° 2020 - 36**  
Lundi 22 juin 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-deux du mois de juin à dix-huit heures trente se sont réunis en un lieu exceptionnel de leurs séances habituelles, les membres du Conseil municipal de la Commune de Cubzac-les-Ponts, sous la présidence de M. Alain TABONE, Maire de Cubzac-les-Ponts dûment convoqués le quinze juin deux mille vingt

**Présent(s) :** Alain TABONE - Gérard BAGNAUD - Nadia BRIDOUX-MICHEL - Jean-Pierre PRAT - Cyril CHERIGNY - Michel BARSE - Isabelle BERNADET - Hélène BURESI - Benoît DULAU - Corinne JEANDONNET - Elodie KOPF - Anne LAUJAY - Elvira MOMMERT - Mathieu OLIVEIRA - Johann PETIT - Jean-Roger THUILLIAS - Vincent TRISTRAM

Formant la majorité des membres en exercice.

**Procuration :** Maribel ROBERT SOARES à Isabelle BERNADET  
Nathalie TRIGANT à Jean-Pierre PRAT

**Absent(s) excusé(s) :** Maribel ROBERT SOARES - Nathalie TRIGANT

**Le Secrétaire de séance** (art. L.2121-15 du CGCT) : Hélène BURESI

**DELIBERATION PORTANT PROPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL D'UNE LISTE DE COMMISSAIRES TITULAIRES ET SUPPLÉANT POUR SIÉGER A LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS**

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article 1650 du Code Général des impôts,

Vu le courrier de la Direction Générale des Finances Publiques en date du 2 juin 2020 sur le renouvellement de la commission communale des impôts directs (CCID) suite aux élections municipales de 2020,

Vu la délibération n°2020-31 portant désignation et composition des commissions municipales,

**Le Conseil municipal,**

**Monsieur le Maire,** rappelle que :

En vertu de l'article 1650 du Code Général des Impôts, il doit être, dans chaque commune, institué une Commission communale des Impôts Directs (CCID).

Les membres de cette Commission sont désignés par le Directeur Départemental des Finances Publiques. Cependant, il appartient au Conseil municipal de proposer une liste de contribuables répondant aux conditions exigées par le Code Général des Impôts. La CCID doit être constituée dans les 2 mois qui suivent le renouvellement du Conseil municipal.

Le nombre de membres composant la CCID dépend de l'importance de la commune. Dans les communes de plus de 2000 habitants, elle se compose du Maire, Président de droit ou l'Adjoint délégué, ainsi que de 8 commissaires.

Les conditions exigées par le Code Général des Impôts pour être membre d'une CCID sont strictes :

- Être de nationalité française ;
- Être âgé de 25 ans minimum ;
- Jouir de ses droits civils ;
- Être contribuable dans la commune, c'est-à-dire être inscrit aux rôles des impositions directes locales dans la commune (Taxe foncière, Taxe d'habitation, Cotisation Foncière des Entreprises) ;
- Être familiarisé avec la vie de la commune ;
- Posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission.

La liste dressée par le Conseil municipal doit comporter suffisamment de noms afin que le Directeur Départemental des Finances Publiques puisse désigner les commissaires et leurs suppléants. La liste doit comporter pour la commune de Cubzac les Ponts, 32 noms. La désignation des commissaires et de leurs suppléants est effectuée de manière que les personnes respectivement imposées à la Taxe foncière, à la Taxe d'habitation et à la Cotisation Foncière des entreprises soient équitablement représentées.

Depuis la loi de Finances pour 2020, il n'y a plus d'obligation de désigner un commissaire extérieur commune ou propriétaire de bois.

La durée du mandat des membres de la Commission Communale des Impôts Directs est la même que celle du mandat du Conseil municipal.

**Monsieur le Maire entendu,**

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :**

- **PROPOSE** au Directeur Départemental des Finances Publiques, la liste annexée à la présente délibération des commissaires titulaires et suppléants pour le renouvellement de la Commission communale des Impôts Directs,
- **DONNE** tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour la mise en application de cette décision.

*Le Maire,*

*Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour, au siège de la collectivité.*

*Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux, dans un délai de deux mois, à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat ;*



Le Maire,

Alain TABONE

## PROPOSITION DE LISTE DE COMMISSAIRES TITULAIRES ET SUPPLÉANT POUR SIEGER A LA CCID

	Civilité	Nom	Prénom	Date de naissance	Adresse	Imposition directe locale
1	M.	TABCNE	Alain	26/08/1955	32 rue de la Gare 33240 Cubzac les Ponts	TH /TF
2	M.	PRAT	Jean-Pierre	22/07/1963	22 rue du Easque 33240 Cubzac les Ponts	TH /TF
3	M.	BAGNAUD	Gérard	06/04/1960	6 rue de Cor seillant 33240 Cubzac les Ponts	TH /TF
4	Mme	LAUJAY	Anne	06/11/1967	16 rue Les Hauts de Dordogne 33240 Cubzac les Ponts	TH /TF
5	M.	BARSE	Michel	18/02/1948	13 rue du Tertre 33240 Cubzac les Ponts	TH /TF
6	M.	OLIVEIRA	Mathieu	16/06/1982	4 ru de Conseillant 33240 Cubzac les Ponts	TH /TF
7	M.	TRISTRAM	Vincent	20/09/1983	29 rue du 19 mars 1962 33240 Cubzac les Ponts	TH /TF
8	M.	PETIT	Johann	07/01/1975	5 Lieu dit Brouillayere 33240 Cubzac les Ponts	TH /TF
9	M.	THUILLIAS	Jean-Roger	18/02/1948	30 rue de la Gare 33240 Cubzac les Ponts	TH /TF
10	Mme	BRIDOUX-MICHEL	Nadia	30/01/1963	2 rue de la Ville 33240 Cubzac les Ponts	TH /TF
11	Mme	ROBERT SOARES	Maribel	07/11/1971	77 rue du Port 33240 Cubzac les Ponts	TH /TF
12	M.	CHERIGNY	Cyril	25/12/1970	4 rue des Carces 33240 Cubzac les Ponts	TH /TF
13	Mm	TRIGANT	Nathalie	20/03/1972	12 ru du Queyron 33240 Cubzac les Ponts	TH /TF
14	Mme	BURESI	Hélène	18/04/1972	40 rue de la Gare 33240 Cubzac les Ponts	TH /TF
15	Mme	JEANDONNET	Corinne	11/12/1973	2 rue du Basque 33240 Cubzac les Ponts	TH /TF
16	M.	DULAU	Benoît	08/01/1976	1 Chemin du Marais 33240 Cubzac les Ponts	TH /TF
17	Mme	BERNADET	Isabelle	10/01/1977	2 rue du Port 33240 Cubzac les Ponts	TH /TF
18	Mme	KOPF	Elodie	13/10/1980	6 Lieu dit La Lèbre 33240 Cubzac les Ponts	TH /TF
19	Mme	MOMMERT	Elvira	30/04/1979	6 Lieu dit A Côté des Moulins 33240 Cubzac les Ponts	TH /TF
20	M.	MARTINEL	Philippe	06/06/1960	3 rue Pasteur 33560 Carbon Blanc 33240 Cubzac les Ponts	Hors commune
21	M.	SCHAUS	Jean-Paul	03/10/1951	22 rue de Be nescut 33240 Cubzac les Ponts	TH /TF
22	M.	RICHARD	Denis	13/03/1947	8 Rue du Basque 33240 Cubzac les Ponts	TH /TF
23	Mme	FILATREAU	Audrey	21/12/1980	1 rue de la Ville 33240 Cubzac les Ponts	CET
24						
25						
26						
27						
28						
29						
30						
31						
32						

Envoyé en préfecture le 03/07/2020

Reçu en préfecture le 03/07/2020

Affiché le - 3 JUIL. 2020

ID : 033-213301435-20200622-2020\_36-DE

